

Diplôme : BTSA Viticulture-oenologie

Module : M 56 - L'entreprise viti-vinicole

Objectif général du module : Participer au pilotage de l'entreprise viti-vinicole

Indications de contenus, commentaires, Recommandations pédagogiques

Ce module vise à faire appréhender aux étudiants de BTS viticulture-oenologie, le fonctionnement d'une exploitation viti-vinicole, comme un système organisé dans son environnement. L'étudiant devra maîtriser les outils d'aide à la prise de décision, y compris les dimensions juridiques et fiscales. Il devra enfin être capable d'établir des stratégies d'optimisation du chiffre d'affaires, et de maîtrise des coûts, à partir des diagnostics qu'il aura élaboré, en indiquant les enjeux de la pérennisation de l'entreprise, dans le cadre du développement durable.

Pour traiter ce module, les séances de pluridisciplinarité seront privilégiées à travers des études de cas concrets, pédagogiques et professionnels, afin de bien appréhender la complexité et la diversité des systèmes d'exploitation (en lien avec les modules M52, M53, M54, et M55). Ce module doit permettre d'immerger les étudiants dans leur milieu professionnel par le biais de visites, partenariats, stages, séquences en entreprise, découverte pédagogique de vignobles, en prenant en compte le droit du travail et de l'environnement.

Objectif 1 : Appréhender l'entreprise viti-vinicole comme un système en utilisant l'approche systémique

Objectif 11 : Appréhender les différents facteurs de production

Dans une démarche et perspective d'approche systémique on étudiera les facteurs de production : foncier et plantations, bâtiments, matériels, main d'œuvre, intrants (biens et services) et la combinaison de différents facteurs de production, spécifiques à l'exploitation viti-vinicole ainsi que les relations entre l'environnement, le social et l'économique

Objectif 12 : Connaître les différentes formes juridiques possibles pour une structure viti-vinicole

On pourra insister sur la multiplicité et la spécialisation des formes juridiques, sur la notion de protection des risques et la fiscalité.

Objectif 13 : Différencier les modes de faire-valoir des facteurs de production

En liaison avec le module M51 , on mettra en évidence :
La spécificité des principaux modes de faire valoir pour les fonciers bâtis et non bâtis.

Objectif 14 : Caractériser l'environnement de l'exploitation à travers ses différentes composantes

On identifiera l'environnement de l'entreprise sous tous ces différents aspects :
environnement naturel, géographique, socio-économique, réglementaire, politique, interprofessionnel, juridique, droit du travail, international...

Objectif 15 : Appréhender les différents circuits de mise en marché des produits de l'exploitation

On étudiera la répartition du chiffre d'affaires en volume et en valeur entre les différents circuits.

Objectif 2 : Maîtriser les outils internes de gestion

Objectif 21 : Interpréter et utiliser les documents comptables de synthèse

L'objectif pédagogique poursuivi est de savoir interpréter et utiliser : le Bilan, le compte de résultat et les annexes d'une entreprise sur plusieurs exercices comptables
La conception ne sera pas abordée. L'accent sera mis sur la lecture et l'utilisation.
L'amortissement comptable, les provisions pourront être abordés

Objectif 22 : Calculer et commenter les soldes intermédiaires de gestion (S.I.G.), indicateurs et ratios

En liaison avec l'objectif 2.8.
On privilégiera les ratios reflétant la rentabilité (EBE par ha, etc.) et la capacité d'investissement
L'accent sera mis sur le choix judicieux et pertinent des indicateurs et des ratios pour l'analyse économique.

Objectif 23: Raisonner le principe global de la T.V.A.

On pourra dégager les enjeux en matière de trésorerie.

Objectif 24 : Connaître la situation de trésorerie, et établir un budget prévisionnel de trésorerie

En matière de trésorerie on insistera sur la modélisation et la représentation, la justification et l'argumentation auprès des banques, des fournisseurs, des sociétaires...

Objectif 25 : Etre capable d'établir des outils d'analyse technico-économiques pertinents

On étudiera les principaux outils actuels participant à l'analyse économique :
Charges opérationnelles et structurelles, coûts de production partiels (coût par activité) et coûts totaux, coûts économiques moyens (par ha, par hl, ...)
Il sera souhaitable de privilégier les études de cas dans une structure dans laquelle ces outils ont été développés.

Objectif 26: Calculer des coûts différenciés en fonction des itinéraires techniques

L'étude portera sur l'élaboration et l'interprétation des outils de gestion que représente :
Les marges brutes, directes et nettes, le budget partiel, la matrice de gain...
Il sera possible d'illustrer ce sous objectif dans une structure diversifiée.

Objectif 27: Raisonner des choix d'investissement et gérer les coûts des pratiques et d'utilisation des équipements

Propriété, CUMA, externalisation... sont autant de possibilité à étudier avant d'investir.
On pourra développer des calculs comparatifs de coûts, mettre en évidence les notions de : point mort, de seuil de

rentabilité...

Objectif 28 : Appréhender les logiciels professionnels de gestion et de traçabilité

L'observation et la compréhension seront privilégiées.

Objectif 3: Elaborer des diagnostics partiels et porter un diagnostic global sur l'exploitation

Objectif 31: Etablir des diagnostics partiels par facteurs de production

On mettra en évidence les atouts et les contraintes pour chacun des moyens de production

Objectif 32: Etablir un diagnostic partiel de la valorisation des produits de l'exploitation

L'Analyse du chiffre d'affaires à travers les circuits commerciaux et les prix pratiqués sera privilégiée.

Objectif 33: Etablir un diagnostic global et évaluer la cohérence entre la valorisation et les moyens mis en œuvre

Il sera nécessaire de procéder à la vérification de l'adéquation entre les résultats commerciaux et les coûts de production engagés

Objectif 34: Produire des schémas partiels et/ou globaux du fonctionnement de l'exploitation viti-vinicole

Pour atteindre cet objectif il est recommandé d'effectuer des modélisations : finalités, objectifs, organigramme du personnel, montages juridiques, circuits de commercialisation, répartition de la valeur ajoutée...

Objectif 35: Savoir situer l'exploitation dans les référentiels technico-économiques existants

A partir de documents de centres de gestion, chambres d'agriculture...etc ., il est recommandé de situer l'exploitation par rapport à des groupes d'exploitation, à des moyennes de bassin de production, d'AOC...et d'utiliser des analyses de groupe de manière pertinente

Objectif 4: Savoir élaborer des décisions stratégiques en envisageant la pérennité de l'exploitation

Objectif 41: Optimiser les circuits de mise en marché et le chiffre d'affaires

On mettra en évidence la comparaison des rendements effectués par rapport aux rendements autorisés et des prix moyens de vente, pratiqués sur les différents circuits.
On prendra en compte la capacité à diversifier ses réseaux commerciaux.

Objectif 42: Maîtriser les coûts de production

On analysera le coût de production et la capacité à comprimer les coûts poste par poste.

Objectif 43: Optimiser la fiscalité de l'entreprise

On mettra en évidence l'importance du choix de la fiscalisation des bénéfices en fonction du statut juridique (IR IS) dans la prise de décision du chef d'entreprise.

Objectif 44: Savoir intégrer et anticiper l'évolution de la démarche Qualité dans l'entreprise

On pourra aborder en lien avec les enseignants des modules techniques concernés et les professionnels, les notions d'ISO, HACCP, HQE...Le respect des critères des cahiers des charges.

Objectif 45: Organiser la gestion des ressources humaines en prenant en compte le droit du travail

On abordera les spécificités locales du marché du travail, la gestion des pointes de travail, l'utilisation de la main d'œuvre occasionnelle

On insistera sur le respect du droit du travail sous ses différentes formes et les lois en vigueur.

Objectif 46: Pérenniser l'outil de production

Il s'agit ici de projeter l'exploitation à plus ou moins long terme sur les volets économiques, sociaux et environnementaux dans un contexte de viticulture durable en tenant compte des préconisations et des recommandations formulées.

Objectif 47: Installer un repreneur, transmettre et/ou restructurer l'exploitation

On privilégiera les études de cas concrets. Les organisations professionnelles pourront être sollicitées.

Objectif 48: Mettre en place un plan de prévention des risques au travail

On prendra en compte et on mettra en évidence :

- Les risques liés à l'utilisation des machines, des intrants et des pesticides
- La Prise en compte du droit du travail et du droit de l'environnement
- Les préconisations et principe de précaution

Activités pluridisciplinaires

Dans le cadre d'études de cas concrets et /ou aménagés en liaison avec les modules M-52,, M-53, M-54, M-55 les thématiques suivantes seront étudiées :

- Approche systémique de l'entreprise : approche globale et projets
- Diagnostic de durabilité à l'échelle d'un système viti-vinicole
- Analyse des risques humains et environnementaux
- Propositions d'amélioration d'un système viti-vinicole.

...